

CANTON DU VALAIS

COMMUNE DE CHAMPERY

PLAN DES ZONES
SECTEUR DU GRAND-PARADIS

éch. 1:2'000

- zone de camping-caravanning (DS II)
 - zone sportive (DS III)
 - zone d'intérêt général A (DS II)
 - zone d'intérêt général C (DS IV)
 - zone de dépôt de matériaux (DS IV)
 - zone de protection de la nature
 - zone agricole d'alpage et de pâturage (DS III) *
 - aire forestière
 - zones de danger (selon art. 27 et 28 de l'ordonnance du DMF)
- zone à aménager
- périmètre des zones à aménager
- No fiche de coordination

! voir PAJ Grand Paradis-Barme
(DCE 18.4.12)

! voir PAJ Portes du Soleil (DCE 18.4.12)

voir plan général d'affectation des zones (échelle 1:10'000)

Adopté par l'Assemblée primaire
le 11 avril 1994Homologué par le Conseil d'Etat
le ...Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 21 mai 1995

Droit de sceau: Fr. 10.-

L'atteste:
Le chancelier d'Etat: